



© Maren Esmark, WWF-Canada

FICHE D'INFORMATION

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Quelles sortes d'émissions atmosphériques proviennent des bateaux?

Les moteurs diésels des navires commerciaux carburent habituellement au mazout lourd, à divers distillats ou au mélange de carburants. Les gaz d'échappement produits par ces moteurs sont majoritairement composés de dioxyde de carbone. Cependant, d'autres polluants comme l'oxyde d'azote, l'oxyde de soufre, des particules fines et du carbone noir sont aussi présents. Les émissions sont classées comme domestiques lorsqu'elles sont produites par des navires qui voyagent entre des ports canadiens, et comme internationales lorsqu'elles proviennent de bateaux transitant entre des ports de différents pays.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Kim Dunn
Spécialiste sénior,
Conservation de l'océan
kdunn@wwfcanada.org

Quels sont les impacts des émissions atmosphériques sur l'environnement et les communautés?

- L'augmentation du dioxyde de carbone contribue à la crise climatique et à l'acidification de l'océan.
- Le carbone noir, un composant des particules fines, absorbe l'énergie solaire. Il ne reste pas dans l'atmosphère aussi longtemps que le dioxyde de carbone, mais il a un plus grand potentiel de réchauffement et est le second plus grand contributeur à la crise climatique.
- Les oxydes d'azote et les oxydes de soufre peuvent rendre l'eau et le sol plus acides, et par conséquent réduire la biodiversité et tuer des espèces.
- L'Organisation mondiale de la santé a classé les émissions de moteurs diésels comme étant cancérigènes pour les humains.
- Les oxydes d'azotes, les oxydes de soufre et les particules fines comme le carbone noir des gaz d'échappement des moteurs diésels sont spécialement nuisibles à la santé humaine. Si elles sont inhalées, ces particules peuvent causer de l'inflammation et possiblement mener à des défaillances cardiaques et pulmonaires.

Comment le Canada réglemente-t-il les émissions atmosphériques des navires?

L'Organisation maritime internationale (OMI), une agence des Nations Unies responsable de réglementer la navigation internationale, a fixé pour la navigation une cible de réduction des gaz à effet de serre (GES) de moitié avant 2050, par rapport aux niveaux de 2008. Le Canada n'a pas établi de cible nationale de réduction des GES. Le gouvernement canadien a aussi travaillé avec le gouvernement des États-Unis et l'OMI pour développer une aire de contrôle des émissions. Au sein de cette région, qui s'étend jusqu'à 200 milles nautiques des côtes nord-américaines, les navires doivent adhérer aux normes plus strictes en matière d'émissions d'oxydes de soufre et d'oxydes d'azote.

Qu'est-ce qui doit être fait?

Le gouvernement du Canada devrait employer les mesures suivantes pour réglementer les émissions atmosphériques provenant du transport maritime :

- **Établir une cible ambitieuse de réduction des GES** et du carbone noir produits par la navigation, pour garder la hausse de la température en deçà de 1,5 ° Celsius;
- **Développer un fonds de transition destiné aux transporteurs maritimes en Arctique** pour éliminer l'utilisation et le transport de mazout lourd;
- **Soutenir la recherche et le développement de technologies** sans émission pour le transport maritime, comme l'hydrogène vert, l'éolien et le solaire;
- **Instaurer un régime national de réduction de la vitesse** pour en maximiser les bénéfices combinés de diminution des collisions avec les baleines, du bruit sous-marin et des émissions de GES; et
- **Obliger tous les projets de développement** des ressources à présenter et suivre des stratégies de réduction des GES et du carbone noir pour leur transport maritime.

Pourquoi s'en occuper maintenant?

La crise climatique a déjà un impact sur la santé humaine, les écosystèmes et les espèces à travers le monde. Avec l'augmentation attendue de la navigation en eaux canadiennes, les émissions augmenteront vraisemblablement. Pour lutter contre la crise climatique, il est crucial de prévenir les impacts climatiques du transport maritime, comme des autres secteurs industriels.